

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2009

### Intervention d'Hervé DE DERROY au nom du groupe MERU ENSEMBLE

Les élus du groupe MERU ENSEMBLE regrettent que le débat sur les orientations budgétaires intervienne trois semaines seulement avant le vote du budget prévu le 14 décembre. A trois semaines de la présentation en séance du Conseil Municipal, le budget est forcément déjà prêt et il est donc illusoire de parler de débat sur des orientations alors que la Municipalité a déjà tout ficelé et qu'il ne peut en rien être tenu compte de ce qui sera dit ce soir. Nous le regrettons mais n'en sommes pas étonnés, ces pratiques ne sont pas nouvelles à Méru : on réduit le nombre et les ordres du jour des séances de Conseil, voilà quelle est votre conception du débat démocratique, l'idée que vous vous faites des travaux de la représentation municipale.

Le rapport que vous nous soumettez introduit notre débat en exposant le contexte macro-économique et financier dans lequel se situe la préparation budgétaire. Il nous informe également des dispositions législatives nouvelles, ou envisagées, qui vont conditionner nos décisions.

Je commencerai donc par cela pour rester dans la même logique de présentation et d'analyse, mais surtout parce que ce débat sur les orientations budgétaires a selon nous **un caractère tout à fait exceptionnel et gravissime cette année, à l'heure où des annonces gouvernementales font peser beaucoup d'incertitudes sur le devenir des collectivités locales, beaucoup d'inquiétudes pour leur avenir.**

Toutes tendances politiques confondues, les exécutifs de toutes les villes, de tous les conseils généraux et régionaux font entendre le même message, **un message fait d'inquiétude, mais aussi souvent de colère.** C'est en particulier ce message qui a retenti la semaine dernière lors du congrès national des maires.

Inquiétude et colère face à des réformes qui remettent en cause 27 ans de décentralisation, qui menacent fortement les moyens donnés aux collectivités locales pour répondre aux attentes des administrés.

Et, parce qu'il est difficile pour MM. SARKOZY et FILLION de justifier l'injustifiable, **cela se fait en dénigrant les collectivités locales** - il y a en permanence la volonté de faire des élus locaux les boucs émissaires de la crise les responsables tout à la fois du débordement de la dette de la France, les

responsables du déficit, l'accusation de trop dépenser ; il y aurait trop de collectivités, trop coûteuses et trop d'élus...

Cela se fait également dans la plus grande opacité. **L'opacité, c'est cette méthode du gouvernement qui consiste à proposer une réforme de la taxe professionnelle, plusieurs dizaines de milliards en jeu, 50 % des ressources fiscales sans évaluation des conséquences réelles. Il en va de même pour la réforme territoriale qu'il est proposé de décider maintenant alors que son contenu ne sera précisé que dans un an par la répartition des compétences.**

En ce qui concerne la réforme territoriale, et pour faire court, la conception proposée c'est en réalité de **faire de l'intercommunalité l'antichambre de la suppression des communes** et cela, ce n'est pas acceptable.

Autre source d'inquiétude, **la fin de la clause de compétence générale signifie que les régions et les départements ne pourront plus aider les communes, les intercommunalités ou le tissu associatif** dans le domaine sportif ou culturel, par exemple. Alors, comment seront assurés les financements de substitution, et pour tout dire, les communes en auront-elles le moyen, la ville de MERU se verra-t-elle garanties des ressources nouvelles et suffisantes lui permettant de le faire? Et cela vaut tant pour les subventions de fonctionnement que pour la réalisation des investissements Dans le cas contraire, ce sont des pans entiers de l'activité locale nécessaire à la satisfaction des besoins de la population qui devront disparaître ou être diminués faute de moyens?

La réforme financière des collectivités locales proposée constitue de toute évidence **un choix**, certes cohérent avec la logique développée par le Président SARKOZY, **c'est celui de la protection du pouvoir économique et d'un transfert massif sur les ménages**. On va obliger par exemple toutes les intercommunalités à avoir de l'impôt ménage, alors que la majorité d'entre elles, et c'est le cas pour la Communauté de Communes des Sablons, avait fait le choix de ne pas en avoir.

**Cette réforme, c'est le recul des libertés locales et l'étouffement financier des collectivités.** D'autre part, elle n'engage **aucune péréquation**, bien au contraire, ce sera l'enrichissement des plus riches, l'appauvrissement des pauvres et la paupérisation de ceux qui ne l'étaient pas. Cela n'est pas acceptable.

Où est le « Grenelle de la fiscalité » annoncé par le président de la République en 2007, à une époque où il pouvait encore venir devant l'ensemble des maires du territoire réunis en congrès !

Quant au budget 2010, c'est une évolution théorique de la dotation globale de fonctionnement de 0,6 %. Mais les charges des communes n'augmentent-

elles que de 0,6 % ? Pour ce qui est de notre ville, vous nous l'indiquez M. le Maire, c'est de 2,5% en moyenne par an qu'évoluent nos charges de fonctionnement. Alors comment faire à activité égale ? Et comment assurer l'autofinancement de nos investissements ?

Précisément, l'approche que vous nous présentez de ce que sera le Budget Primitif de MERU pour 2010 rejoint bien les inquiétudes que nous soulignons.

Vous nous le précisez, la très faible évolution des recettes de fonctionnement attendue l'année prochaine a pour conséquence de devoir ajuster les budgets des services afin de concilier au mieux leur fonctionnement aux ressources dont dispose la ville. Vous ne nous donnez cependant pas - ou peu - d'indications sur les conséquences de cet ajustement des postes de dépenses, quels services sont particulièrement concernés et quelles prestations offertes à la population risquent le plus d'en souffrir. Cette absence d'information est naturellement loin de nous rassurer !

Vous affichez néanmoins trois axes prioritaires :

- le maintien des services rendus à la population
- le soutien à l'activité économique
- un programme d'investissement important pour maintenir l'emploi

Et vous nous dites, pour atteindre ces objectifs sans majorer la fiscalité dont nous considérons qu'elle est effectivement d'un niveau déjà élevé, et sans peser davantage sur l'endettement de la commune, que vous envisagez « de privilégier l'autofinancement et cela en priorité par une réduction des dépenses courantes ».

Alors nous sommes effectivement inquiets. Et cette inquiétude rejoint celle que suscitent les réformes engagées par le gouvernement. Inquiets parce que les objectifs affichés et les moyens décrits sont largement contradictoires, et que cette réduction des dépenses courantes passe inévitablement par la diminution du service rendu à la population. Et cette crainte que nous avons quant à la préservation du niveau et de la qualité du service offert est d'autant plus forte que nous voyons ainsi que la Municipalité de MERU ne se dresse pas contre la politique mise en œuvre par le gouvernement, ne joint pas son cri de colère à celui des autres Maires, y compris UMP, qui protestent contre la situation d'asphyxie et de dépendance financière dans laquelle les communes vont être mises ! Et l'on entend bien la modération avec laquelle vous écrivez ou vous parlez de la réforme de la taxe professionnelle ou de la réforme territoriale !

A MERU, on est dans l'accompagnement : d'un côté l'Etat réduit le service public, diminue le nombre des agents publics, se désengage sur les collectivités sans leur donner les moyens et l'autonomie financière dont elles ont besoin, les oblige à faire face à des charges et à des nécessités qui ne sont plus assumées au plan national, et à Méru, la Municipalité est sur des choix budgétaires identiques de compression de la masse salariale et de réduction du service offert à la population, avec cette conséquence dramatique qu'en lieu et place du niveau de proximité que représente la commune il n'y a plus personne et que ce qui n'est plus assumé par la commune laisse le citoyen dans un grand isolement pour trouver le moyen de satisfaire son besoin.

A tuer la fonction publique par ses trois bouts, fonction publique de l'Etat, fonction publique hospitalière et fonction publique territoriale, à l'échelon de l'Etat comme à celui de la ville de MERU, c'est un nouveau type d'organisation sociale que l'on est en train de construire et que nous dénonçons, avec un désengagement de plus en plus important de la puissance publique et une évaporation progressive des modes de traitement collectif des besoins qui sont ressenties par la population.

Pour ce qui est de la section d'investissement du budget, nous notons qu'il s'agit pour l'essentiel de la poursuite des opérations en cours auxquelles vient s'adjoindre la rénovation urbaine du Quartier de la Nacre et la restructuration urbaine du centre ville.

Nous ne pouvons qu'être en accord avec cette programmation qui peut répondre, si elle est bien menée, à des situations que nous déplorons depuis de nombreuses années : l'abandon du Quartier de la Nacre tant au plan de l'habitat que du point de vue des espaces publics et de la vie sociale, l'insuffisance, pour ne pas dire le défaut complet, d'une politique volontaire d'accompagnement en centre ville pour améliorer le cadre de vie et l'animation.

Au plan du financement de ces investissements, il est nécessaire, vous en convenez, d'améliorer l'autofinancement qui est aujourd'hui insuffisant. Ceci est d'autant plus vrai que le recours à l'emprunt permettant de maintenir à niveau égal l'endettement de la ville, de l'ordre de 14M€ ces cinq dernières années, et cette relative limitation des emprunts nouveaux, 2M€, n'est possible que parce que vous prévoyez de réaliser cette année encore des cessions immobilières. Près d'1M€ de recettes prévues en 2010 au titre des ventes de biens immobiliers, ce n'est pas moins que la moitié de l'emprunt que vous allez contracté, c'est une diminution d'une richesse de la ville constituée par vos prédécesseurs, une diminution qui s'ajoute à toutes les ventes auxquelles vous avez procédé au fil des années. Nous avons d'ailleurs pu contester le bien-fondé

de certaines de ces cessions d'un patrimoine que vous n'avez pas contribué à accroître mais que vous êtes en train de réaliser, parfois pour satisfaire des intérêts privés qui ne rejoignent pas selon nous l'intérêt bien compris de la ville.

En conclusion de cette réflexion sur la préparation budgétaire de la ville, et en écho des très fortes inquiétudes que font naître les projets de réforme du gouvernement, je réaffirmerai que les 36 000 communes constituent une réelle richesse par la proximité qu'elles établissent avec les citoyens. Elles sont le premier recours mais aussi le dernier espoir de beaucoup d'entre eux. Il est inacceptable que ces communes soient privées des moyens de répondre aux aspirations, aux besoins, parfois à la détresse de la population, et nous savons bien, en particulier en cette période de crise que nous traversons, que la proximité est essentielle.

A MERU comme ailleurs nous ne pouvons pas accepter l'affaiblissement des services publics locaux et la diminution de l'offre de service à la population. C'est à cela que conduiraient la réduction des moyens financiers et la suppression de l'autonomie des collectivités locales, comme certains choix qui sont privilégiés par cette municipalité.

C'est pourquoi nous nous mobilisons contre les réformes engagées et tout ce qui peut ici aller dans le sens d'un même désengagement des responsabilités locales.

Et nous craignons que le BP 2010 en soit une certaine traduction. Nous serons attentifs à cela.